

NOTICE

OXYTOCINE PRODIVET 10 UI/ml, solution injectable

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

PRODIVET pharmaceuticals sa/nv
Hagbenden 39C
B -4731 EYNATTEN

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

OXYTOCINE PRODIVET 10 UI/ml – Solution injectable

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Principe actif : oxytocine 10 U.I./ml.

Excipients : chlorobutanol hémihydrate, éthanol 96%, acide acétique, eau pour préparations injectables q.s. ad 1 ml.

4. INDICATION(S)

Chez les chevaux :

- Induction de la parturition.
- Rétention placentaire.

Chez les bovins, ovins et caprins :

- Rétention placentaire.
- Evacuation du lait résiduel
- Stimulation de l'involution utérine suite à un avortement spontané.
- Inertie utérine lors de la mise-bas.
- Aide à la remise en place de l'utérus lors de prolapsus utérin

Chez les porcs :

- Accélération de la parturition en cas d'inertie utérine.
- Aide au traitement du complexe Métrite – Mammite – Agalactie (MMA).

Chez les chiens et les chats :

- Inertie utérine lors de la mise-bas

5. CONTRE-INDICATIONS

- Pyomètre fermé.
- Fermeture ou ouverture partielle cervicale.
- Obstacles mécaniques à la parturition.
- Anomalie de présentation, de position ou de posture.
- Travail convulsif.
- Menace de rupture utérine
- Torsion utérine
- Fœtus relativement trop grand et déformations du canal

6. EFFETS INDÉSIRABLES

- Il peut parfois survenir des vomissements et une émission de selles par contraction de la musculature lisse gastro-intestinale.
- Dans de rares cas l'oxytocine peut entraîner une rupture utérine.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chevaux, bovins, porcs, ovins, caprins, chiens, chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie usuelle :

Espèce animale	Posologie	
	Unités à injecter (U.I.)	Volume à injecter (ml)
Jument	10 – 20	1 - 2
Vache	30 – 60	3 – 6
Truie	20 – 40	2 - 4
Brebis	10 – 15	1 – 1,5
Chèvre	10 – 15	1 – 1,5
Chienne	5 – 10	0,5 – 1
Chatte	3 – 5	0,3 – 0,5

Voie d'administration :

Administrer en IV lente ou en IM.

S'il faut répéter l'injection, attendre 2 heures entre chaque.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Afin de doser avec précision et d'administrer correctement le médicament, une dilution dans du sérum physiologique est conseillée pour les petites doses à injecter (0,3 – 0,5 ml).

Interactions médicamenteuses et autres

Les prostaglandines peuvent potentialiser l'effet de l'oxytocine.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) si nécessaire

Lors d'un surdosage ou d'une administration IV trop rapide des vomissements peuvent se manifester, ainsi qu'une hypertension avec tachycardie. Le traitement du surdosage sera symptomatique.

Incompatibilités

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé à d'autres médicaments vétérinaires.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viandes et abats: 0 jours.

Lait : 0 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

A conserver au réfrigérateur entre 2 °C et 8 °C.

Durée de conservation après ouverture du récipient :
28 jours en-dessous de 25°C après la date du premier prélèvement

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

- Le produit ne doit pas être administré par des femmes enceintes, en post-partum ou allaitantes de façon à éviter une auto-administration accidentelle.
- En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquetage.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'oxytocine devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tout médicament vétérinaire inutilisé ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Octobre 2012

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PRODIVET pharmaceuticals sa/nv
Hagbenden 39c
B-4731 EYNATTEN
Tél : 00 32 (0)87 85 20 25
Télécopie : 00 32 (0)87 86 68 20
Info@prodivet.com

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées

Sur prescription vétérinaire

OXYTOCINE_NOT_FR_V1_20121003